

L'Alloinay



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019



PLANTONS POUR DEMAIN. Plantations autour de l'église de Loizé avec les élèves de CE1- CE2 de Stéphane Degorce, la Fédération des chasseurs et les sociétaires des ACCA de Alloinay.

SOMMAIRE

P2 : Etat Civil	P11: Paroles d'habitants
P3 : EDITO	Mario Picco nouveau correspondant de la NR
P4 : INFORMATIONS MUNICIPALES	Pierre Raynaud un passionné de mécanique
Délibérations du conseil municipal	P13: Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité
P7 : MANIFESTATIONS MUNICIPALES	P14: Les entreprises de Alloinay
Halloween aux Alleuds	P16: ASSOCIATIONS COMMUNALES
P8 : Commémoration du 11 novembre à Alloinay	P19: Les projets à l'école d'Alloinay
P9 : Le repas du CCAS du 2 décembre	P23: Recettes
Vœux de la municipalité du 13 janvier	P24: Jeux
P10: Téléthon sur Alloinay du 8 décembre	



Les heures d'ouverture des mairies

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Gournay	9H – 12H 14H – 18H	9H – 12H	14H – 18H	8H – 12H 14H – 17H
Les Alleuds	14h - 18h			13h30-17h30

Mairie de Gournay : Tél : 05 49 29 31 04

mairie-gournay@paysmellois.org

Mairie de Les Alleuds : mairie-lesalleuds@paysmellois.org

Site Internet : <http://www.alloinay.fr/>



ETAT CIVIL 2018

Naissances :

Aaliyah **CHOLLET** 12-09 Gournay
 Camélia **BERGERON** 19-08 Gournay
 Gabin **LUCQUIAUD** 26-02 Les Alleuds
 Hugo **MAGNERON** 20-09 Loizé
 Léo **NOCQUET** 24-06 Gournay
 Léon **ALBERT VESQUE** 18-08 Loizé
 Lylou **NAILLO DEVAUX** 10-05 Gournay
 Naëlys **HURTEL** 10-06 Gournay
 Sélenia **COURTOIS** 04-03 Gournay
 Sonia **MOUNIER** 17-05 Loizé
 Tylo **LAVERSENNE** 10-05 Gournay

Décès :

Dalila **DJABALI** 18-04 Les Alleuds
 Danièle **NOCQUET** 11-06 Gournay
 Denise **MERLE** 17-02 Les Alleuds
 Gabrielle **TOUZE** 04-01 Loizé
 Jean-Louis **MIALON** 22-06 Gournay
 Jean-Pierre **HERBSTER** 12-10 Gournay
 Louis **SITEAU** 15-11 Les Alleuds
 Marius **MONNEREAU** 30-01 Gournay
 Sophie **FALLON** 24 03 Les Alleuds

Mariage :

Mlle Céline **LAVAUD** et Mr Pascal **AUTIN** 22-09
 Les Alleuds

EDITO

En ce début d'année, les agents municipaux et les membres du conseil municipal, d'Alloinay vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019.

Certains d'entre vous sont venus le dimanche 13 janvier à la cérémonie des vœux organisée par la municipalité et partager un temps d'échange et de convivialité. Pour ceux qui n'auraient pas eu la possibilité de se joindre à nous, nous revenons sur certains points :

EN 2018, nous avons principalement consacré nos efforts sur :

La mise aux normes de l'éclairage public de Gournay – loizé : 120 000€ TTC
(part communale : 60 000€)

L'achat d'une tondeuse et de sa remorque (30 000€ TTC)

La climatisation de la mairie de Gournay : bureau secrétariat et salle de réunion : 6 000€ TTC

La voirie : réfection de la voie du Four à Chaux à La Gailliochonière (64 000€)

L'installation de tables et bancs en béton (15) pour un coût de 80€ l'unité (conception et réalisation des agents municipaux)

La sécurisation de nos bourgs : aménagements de carrefour, signalétique supplémentaire, installation de coussins berlinois,...

L'agrandissement du parking de l'église de Loizé

La mise en service du site internet

Pour 2019, nous envisageons :

L'achat d'un tracteur et d'une faucheuse d'accotement

La réfection de la toiture de la salle polyvalente de Gournay qui en a bien besoin

Des travaux de voirie sur la commune qui restent à préciser

L'amélioration du patrimoine existant

L'aménagement des abords de l'église de Loizé

Plusieurs sujets nous interpellent :

L'entretien des voies publiques : il faut trouver une solution adaptée pour le zéro pesticide, ce qui n'est pas si aisé, car biner tous nos espaces publics est utopiste. Il faut donc trouver ensemble des solutions alternatives.

Le départ programmé de la base de Gournay à l'horizon 2022 : la perte de 350 actifs ne sera pas sans conséquence. Même si pour l'heure, nous ne réalisons pas trop, cela est véritablement une catastrophe locale.

Le pouvoir d'achat de nos administrés : nous sommes conscients que pour chacun d'entre nous, toujours payer, a des limites. La commune n'augmente pas ses taxes et nous avons décidé d'aider financièrement les familles dont les enfants participent à un séjour scolaire à l'étranger (50€) quand le coût du voyage est supérieur à 200€.

Les actes d'incivilité : ils sont récurrents et ne sont peut être pas toujours le fait de nos administrés mais la prise de conscience doit être collective .

Chiens : Attention aux chiens divagants qui créent forcément des problèmes de voisinage et lors des promenades de nos animaux de compagnie, il faut aussi être vigilant aux excréments qui jonchent parfois les trottoirs ou lieux publics. Rien de très agréable pour les autres de mettre le pied dedans...

La vitesse excessive dans nos bourgs : c'est un souci ... malgré nos efforts. Mais une fois de plus, c'est à chacun de nous de faire son mea culpa et de respecter les vitesses autorisées.

Vandalisme : machines à pain, salle polyvalente, vestiaires du stade,..la liste est longue, c'est tout de même pénible, sans parler des particuliers, qui voient leur propriété visitée et vandalisée.

Les brûlots de végétaux: il faut les déclarer en mairie et **ne pas brûler les plastiques de manière illicite**.

Même, si nous avons des difficultés à fidéliser nos habitants, nous organisons des manifestations sur Alloinay : des manifestations commémoratives (Cérémonie à la stèle : 25 juillet bois de la chevrelière, ou les 8 mai et 11 novembre) mais aussi des manifestations plus festives comme le 14 juillet (après Les Alleuds en 2017 puis Gournay en 2018, ce sera à Loizé en 2019), les jeux inter communes : fin août, le téléthon et le repas du CCAS en décembre et enfin les vœux en janvier.

Nos associations communales ne sont pas en reste pour créer elles aussi du lien social et nous sommes toujours très attentifs à leurs initiatives.

Nous allons donc continuer à travailler avec sérénité pour le confort de tous.

Nous sommes à votre écoute, nos portes sont ouvertes, n'hésitez pas à venir nous consulter pour satisfaire vos demandes éventuelles.

Une nouvelle fois tous nos meilleurs vœux pour 2019!



INFORMATIONS MUNICIPALES

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables dans les mairies et sur les panneaux d'affichage extérieur ainsi que sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

Séance du 29 Août 2018.

- **Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au conseil d'administration du C.C.A.S** : Mr le Maire fait part au CM (Conseil Municipal) de la démission de Mme Véronique SANDILLON en date du 24 juillet 2018. Cette dernière siégeant au conseil d'Administration du CCAS de la commune, il convient de procéder à l'élection d'un conseiller municipal pour la remplacer. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, désigne Mme Valérie VUZE membre du CCAS de Alloinay.
- **Désignation de deux membres du Conseil Municipal au Syndicat des Pompes Funèbres** : Mr le Maire rappelle à l'assemblée que le nombre de sièges au sein du comité syndical doit être égal à la somme des sièges détenus précédemment par chacune des anciennes communes. Il convient donc de désigner deux délégués supplémentaires pour la Commune de Alloinay. Après vote, Maguy LUCQUIAUD et Jean-Marie VAIE sont élus délégués au syndicat des pompes funèbres de Gournay-Loizé.
- **Motion de soutien aux services de l'hôpital de Ruffec** : Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité apporte son soutien à l'hôpital (voir la motion sur le site internet de la commune, réunion du CM du 29 août).
- **Convention station pompage de "Bataillé"** : Mr le Maire avait été autorisé à signer la nouvelle convention entre la commune et le Comité Départemental de Spéléologie des Deux-Sèvres afin que les membres de ce comité puissent utiliser ce site situé au village de "Bataillé". Suite à la réception de la dite convention, Mr le Maire demande à l'assemblée d'en prendre connaissance, laquelle lui réitère, à l'unanimité, l'autorisation de la signer.
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : Exonération en faveur des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique** : Mr le Maire expose les dispositions du code général des impôts permettant au CM d'exonérer de la taxe foncières sur les propriétés non bâties, pour une durée de cinq ans, les terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique. Mr le Maire fait état d'une demande d'un agriculteur, lequel souhaiterait bénéficier de la dite exonération. Le CM, après

en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de ne pas appliquer cette exonération.

- **Noms des Rues** : Devant les problèmes rencontrés par le <<doublon>> de la rue du château d'eau existant à la fois sur Loizé et le village de <<Bataillé>>, le CM, convient de modifier cette situation. Attendu que les habitations concernées sont moindres sur <<Bataillé>>, il est proposé de renommer la rue de ce village. Les habitants des cinq maisons concernées seront convoqués, en présence des adjoints et de Mr RAFFOUX, conseiller municipal de ce lieu. Le choix du nouveau nom leur sera dévolu.
- **Questions diverses : Eaux pluviales à Loizé** : Mr le Maire indique que pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, qui stagnent en cas de fortes pluies rue du Canton, qu'il est nécessaire d'agrandir le trou creusé sur le terrain communal et que la grille existante sur cette rue devrait être remplacée par un avaloir. Le CM se déclare favorable à ces travaux.
Eaux pluviales Gournay : suite à la dégradation de la chaussée occasionnée par le remplacement des canalisations d'eau réalisé par l'entreprise CASTELLO, un fossé a été créé au pied du talus de la propriété THOMAS, rue des fontelles et un revêtement bi-couche sera appliqué, par CASTELLO en septembre.

Séance du 03 Octobre 2018.

Le Conseil Municipal approuve le procès verbal de la réunion du 29 août 2018. Cependant Mrs BURGAUD et DEFRESNE estiment que la décision de ne pas appliquer l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés n'aurait pas dû être mentionnée avoir été prise à l'unanimité, mais à la majorité.

- **Devis isolants phoniques salle des jeunes à Gournay** : Compte tenu du problème d'acoustique, maintes fois constaté dans la salle des jeunes, à Gournay, Mr le Maire a contacté un commercial de l'entreprise RULLIER de Chef-Boutonne. Ce dernier fait une proposition de 16 panneaux suspendus au plafond par des chaînes pour une somme de 2864,93 TTC. Après délibération, le CM, à l'unanimité, accepte ce devis pour la fourniture de ces panneaux qui seront mis en place par les agents communaux.
- **Plantations église de Loizé** : Mr le Maire rappelle que sur ce terrain situé à côté de cet édifice, acheté à Mr DELAUNAY, il avait été évoqué d'effectuer des plantations. La haie de buis existante, en bordure de voie, est morte ainsi que celle d'épines, bordant le chemin

herbu et devront être arrachées. Il est décidé de les remplacer par des plants de charmilles, érables, noisetiers...Mr GOUINAUD informe que dans le cadre d'un projet de plantations avec la Fédération des Chasseurs, ces plants seront fournis gratuitement. Quand à l'aménagement intérieur, il est convenu de solliciter le CAUE pour obtenir des conseils.

- **Projet national<<Chemins cœur de biodiversité>>**:Mr GOUINAUD avise qu'il a été sollicité par la Fédération des Chasseurs qui recherche une commune pilote dans le Mellois, dans le cadre du projet national<<chemin cœur de biodiversité>>, dont le but est de réaliser un diagnostic des chemins, faire des propositions d'aménagements et d'entretien, projets avec les écoles, organiser une randonnée grand public. Mr GOUINAUD demande si la commune serait candidate, en précisant qu'un membre de la fédération pourrait venir apporter des informations complémentaires lors d'une prochaine réunion. Avis favorable de l'assemblée.
- **Subvention ADMR 2018** : Mr le Maire informe le CM que l'association ADMR du Chef-Boutonnais et du Sauzéen demande une subvention à la commune de Alloinay pour l'année 2018. Mr Pascal DEFRESNE, étant membre du conseil d'administration de l'ADMR, ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, décide d'attribuer et de verser 350€ à l'association ADMR du Chef Boutonnais et du Sauzéen pour l'année 2018.
- **Questions diverses : Noms des rues** : le problème de doublon avait été évoqué lors de la dernière réunion pour la <<rue du Château d'Eau>> présente à la fois sur Loizé et le village de <<Bataillé>>, mais pas celui de la <<rue de la Pompe>> au village de <<Mandegault>> et du <<chemin de la Pompe>> au village de <<Buffevent>> ; attendu que la rue sur Mandegault concerne la commune de Alloinay, mais également celle de Melleran, il serait nécessaire de modifier le nom du chemin sur Buffevent. Mr le Maire indique que les habitants concernés, de ce village comme ceux de Bataillé, sont conviés à une réunion le mercredi 10 octobre à la Mairie.
Décret<<destruction frelons asiatiques>> : Suite à la remarque de Mme RENAUD, en séance dernière, sur un décret publié en 2017, lequel mentionnerait que la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par l'Etat, Mme DUMAINE Valérie, secrétaire, a effectivement pris connaissance de ce décret, mais après avoir pris contact avec les services de la préfecture et de la DDT, et un appel à la FGDON, il lui a été répondu que les termes du décret n'étant pas suffisamment explicites, c'est Mme le Préfet qui définit les conditions de la

lutte. Il existe un tarif préférentiel appliqué aux communes adhérentes à la FGDON, de 99,00€ au lieu de 115,00€.

Comptage circulation au village de <<La Gaillochonnière>> : les résultats de ce comptage effectués par les services du Conseil Départemental sont les suivants : 85% des véhicules respectent la limitation à 50. Les dépassements constatés font état d'une vitesse se situant entre 51 et 56 pour les automobilistes qui empruntent le sens de <<Chef-Boutonne vers Les Alleuds>>, tandis que ceux enregistrés dans l'autre sens vont de 57 à 59.

Aménagement carrefour dit <<du Parc>> : Mr le Maire rapporte que l'îlot aménagé dans ce carrefour est relativement bien respecté, ce qui n'est pas toujours le cas pour le STOP installé pour les véhicules en provenance de Gournay, direction <<Bataillé>>.

Séance du 07 novembre 2018.

- **Projet <<Chemins ruraux, cœurs de biodiversité >>** : A la demande de Mr le Maire, Mrs AUDURIER et POUZINEAU, agents techniques de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres présentent à l'assemblée le projet intitulé <<Chemins ruraux, cœur de biodiversité>> pour lequel la Fédération recherche une commune pilote. L'objectif étant de réhabiliter et valoriser les chemins ruraux aux côtés des acteurs locaux. Après délibération, le CM, à l'unanimité, décide de s'engager dans cette démarche, laquelle est totalement gratuite.
- **Modification noms de rue** : Mr le Maire informe le CM qu'il y a de nombreux problèmes concernant la dénomination de quatre rues sur l'ancienne commune de Gournay-Loizé. Il rappelle qu'il y a actuellement deux << rue du château d'eau>>, une à Loizé, l'autre à Bataillé. De même, il y a la << rue de la pompe>> à Mandegault et le <<chemin de la pompe>> à Buffevent. Il propose donc de modifier les noms de rues de Bataillé et Buffevent comme suit : << Chemin des Artistes>> à Buffevent en remplacement de << chemin de la Pompe>> << Rue de la Balade>> à Bataillé en remplacement de << rue du Château d'eau>> Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, accepte la modification du nom des deux rues.
- **Aménagement RD 111 au village de Bataillé** : Mr le Maire informe l'assemblée des remarques formulées par des habitants de << Bataillé>> concernant le manque de sécurité pour les enfants de ce village qui empruntent les transports scolaires. L'arrêt, et l'abri bus, étant situés en bordure de la RD 111. Afin de tenter de sécuriser ce lieu, il indique qu'un courrier a été transmis au Département pour solliciter l'autorisation d'apposer des panneaux incitant

au ralentissement compte tenu de la présence d'enfants, mais également de matérialiser sur cette route, un passage piéton. Après délibération, le CM émet un avis favorable, à l'unanimité, pour réaliser ces agencements, de même qu'il accepte le devis présenté pour l'achat de deux panneaux.

- **Horaire éclairage public** : Mr le Maire précise que les travaux de mise aux normes de l'éclairage public de Gournay et Loizé sont toujours en cours et qu'il convient, à ce stade, de convenir des horaires d'allumage et d'extinction. Après délibération, il est décidé à l'unanimité que l'éclairage commencera à 6h30, le matin et que le soir, il s'éteindra à 22h00 (choix de la majorité, une voix étant pour 23h00).
- **Projets 2019** : Afin de se projeter sur le prochain budget, plusieurs points sont évoqués. Concernant le matériel et les éventuels remplacements à prévoir (tracteur/faucheuse d'accotement), Mr le Maire propose de réunir la commission matériel, en présence des agents, la date est fixée au mercredi 21 novembre à 14h. Une réflexion doit être engagée afin de recenser les besoins les plus urgents en matière de réfection de voirie.
Mr le Maire informe que trois gouttières ont été bouchées par Mr MINEAU Tristan, il y a deux jours, sur la toiture de la salle polyvalente, et que c'est la troisième intervention de ce type en un an. Face à cette situation, un devis a été demandé aux <<Couvertures LOPEZ>> de Niort. L'entreprise s'est déplacée hier, leur chiffrage devrait être communiqué dans les prochaines semaines.
Le mauvais état de la toiture de l'Eglise de Gournay, est également évoqué par Mr BURGAUD.
- **Remplacement Gazinière cuisine salle polyvalente de Gournay** : Suite à la remarque de Mr VAIE Jean-Marie concernant le mauvais fonctionnement de la gazinière de la salle polyvalente de Gournay. Après délibération et attendu que cette salle est très souvent louée, il est décidé, sans attendre de procéder à l'achat d'un nouveau point de cuisson.
- **Questions Diverses : Réfection route <<des fours à chaux à la Gaillochonnaire>>** : si le 1^{er} tronçon n'apporte aucune remarque, sur le second, à compter du village de Bissière jusqu'à la fin du chantier, au garage ASMB, les travaux ne sont pas satisfaisants. Mr le Maire annonce qu'après contact avec le président du syndicat de voirie de la boutonne, celui-ci a confirmé, que cette deuxième partie sera reprise au compte du Syndicat dès que les conditions météorologiques, le permettront.
Dépôt des <<Champs Foye>> : ce dépôt, situé sur Les Alleuds, aménagé pour que les

habitants puissent y déposer leurs déchets verts, devenant difficile à gérer en raison du grand nombre de passages (certainement beaucoup de hors commune) et du manque de rigueur des déposants, Mr le Maire souligne qu'une solution doit être trouvée au plus vite et propose à l'assemblée, soit de l'aménager soit de le fermer. Après réflexion, devant la crainte, qu'en cas de fermeture, ces déchets ne soient déposés dans la nature, le CM considère qu'il vaut mieux conserver ce site mais qu'un aménagement doit y être apporté.

Séance du 05 décembre 2018.

- **Subvention voyages scolaires** : Mr le Maire informe l'assemblée de deux demandes émanant de familles dont les enfants, scolarisés au collège de Chef-Boutonne vont effectuer un voyage scolaire en Italie, et qui sollicitent une aide financière pour ce projet. Mr le Maire propose qu'une telle aide puisse être allouée, considérant que de tels voyages doivent être considérés comme des opportunités de perfectionnement dans les langues étrangères. Après délibération le CM décide, à l'unanimité, que la commune versera une aide de 50,00 € pour tout séjour linguistique dont le coût minimum est de 200,00€.
- **Vente de matériel** : Mr le Maire rend compte de la réunion du 21 novembre dernier, de la commission matériel en présence des agents du service Technique. IL est proposé de se séparer du broyeur d'accotement et du gyrobroyeur qui appartenaient à la commune de Les Alleuds, ainsi que du tracteur Renault (Gournay-Loizé) et du tracteur Deutz 90 (Les Alleuds). Mr le maire informe que le gyrobroyeur de 1999, a été estimé à 300 € et qu'il a reçu une proposition d'achat de Mr DECAUDIN Damien. A l'unanimité, le CM accepte de céder ce gyrobroyeur et charge Mr le Maire de la vente si Mr DECAUDIN l'accepte à ce prix. Après délibération, à l'unanimité le broyeur d'accotement sera proposé à la vente au prix de 500 €, le CM décide également, à l'unanimité de se séparer des deux tracteurs et décide de les proposer à la vente, le tracteur Renault pour la somme de 6 000 € et le tracteur Deutz pour 4 500 €. Délégation est donnée à Mr le Maire pour traiter ces transactions.
- **Remplacement gazinière cuisine salle polyvalente de Gournay** : Suite à la décision, en séance du 7 novembre dernier, Mr VAIE Jean-Marie présente le devis fourni par la société Ouest Occasion de Parthenay, proposant un fourneau 5 feux vifs sur four géant électrique de marque <<Ambassade de Bougogne>> pour un coût TTC de 3 469,52 €. Ce devis étant accepté à l'unanimité, Mr le Maire

est chargé de passer commande.

- **Questions diverses** : Modernisation de la RD 948 : Suite à la réunion organisée à Melle, pour présenter le projet d'aménagement de cet axe, Mr le Maire rend compte des informations fournies. Une mise en trois voies est prévue entre Maisonnay et la Base Logistique Intermarché, redémarrant après le village de Chaignepain pour s'arrêter avant le carrefour dit <<des quatre routes>>, et installation d'un sens giratoire au carrefour dit <<de la Brunette>>. Le

CM fait part de son scepticisme, notamment en raison des accès supprimés suite à ces modifications.

Plants parking église Loizé : Mr BOINOT informe que ces plants sont arrivés. De même qu'il fait part de la venue prochaine, de membres de la Fédération des Chasseurs pour procéder à l'état des lieux des chemins communaux, dans le cadre du projet <<Chemins ruraux, cœur de biodiversité>> auquel le CM a décidé d'adhérer en séance du 7 novembre dernier.

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Halloween

Cette année encore malgré la pluie en cette nuit d'Halloween, quelques enfants se sont réunis sur les Alleuds pour faire le tour de plusieurs maisons du village.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont accueilli chaleureusement ou monstrueusement sur le pas de leur porte et voir même à l'intérieur...

Beaucoup d'entre eux s'étaient déguisés pour faire trembler notre quinzaine de petits monstres mais ils avaient surtout des paniers garnis de bonbons pour le plaisir des petits et des grands.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE A ALLOINAY

Les habitants d'ALLOINAY se sont retrouvés au monument aux morts de chaque commune pour célébrer le centenaire de l'armistice.

A Gournay, une trentaine de personnes s'est rassemblée place de l'église devant le monument aux morts. Les cloches se sont mises à sonner à 11 heures, comme en 1918, c'est une initiative nationale pour marquer la fin de la Grande Guerre à la même heure il y a juste cent ans. La lettre du président a été lue conjointement par Mr Stéphane DEGORCE (directeur de l'école de Gournay) et Mr Pierre BURGAUD (maire délégué). Après l'appel des morts et le nom des militaires décédés en 2018 lors d'opérations militaires, le dépôt de la gerbe, les personnes présentes ont chanté la Marseillaise. Pour clore cette cérémonie l'ensemble des participants ont partagé le verre de l'amitié.

A Les Alleuds, une trentaine d'habitants dont une dizaine de ressortissants anglais ont participé à la cérémonie du 11 novembre. Mr Bernard CHARTIER (maire) accompagné de Mr Stéphane DEGORCE ont lu la lettre du Président et énuméré le nom des personnes décédées pendant la guerre ainsi que le non des militaires décédés en 2018 lors d'opérations militaires. Nos résidents anglais ont déposé une gerbe de coquelicot en l'honneur de ce centenaire. S'en est suivi un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

A Loizé, une cinquantaine de personnes se sont réunis autour du monument aux morts de Loizé en ce centenaire de l'armistice en présence de Mr Jean-Marie VAIE (1er adjoint). Sept enfants avaient été invités à venir lire la lettre du Président, le discours du secrétaire d'Etat, une lettre d'un soldat de la grande guerre et une biographie sur chacun des poilus morts durant cette première guerre mondiale (résidents à Loizé à cette date là). En fin de cérémonie, les jeunes ont chanté à capella la Marseillaise. Tous les participants se sont ensuite retrouvés pour partager un moment convivial. Merci à toutes les personnes présentes, Mr Raymond Bouché, porte drapeau et plus particulièrement, les enfants, Lou, Gabin, Paul, Lilou, Toma, Charlotte, Candie et Ellio.



REPAS DE NOËL DU CCAS DU 2 DECEMBRE



Organisé par le CCAS d'Alloinay, le repas pour les personnes âgées s'est déroulé à la salle des fêtes de Gournay-Loizé. En présence du maire Bernard Chartier et de nombreux conseillers municipaux, 130 personnes se sont retrouvées pour un moment de rencontre et de détente autour d'un repas très festif animé par le duo « Génération Nostalgie »



LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE DIMANCHE 13 JANVIER



80 personnes étaient présentes le dimanche 13 janvier au matin pour assister aux vœux de la municipalité dans la salle polyvalente de Gournay. Bernard Chartier, maire d'Alloinay, a présenté le bilan de l'année écoulée et les perspectives municipales pour 2019. Puis les personnes présentes ont pu poser diverses questions à Monsieur le maire avant de partager le verre de l'amitié.

TELETHON DU 8 DECEMBRE



Une soixantaine de personnes s'est retrouvée dans la salle polyvalente de Gournay pour partager un repas convivial, animé par Zumb'azur (Association de Tillou). 600 euros ont été reversés à l'AFM



Une vingtaine de participants au cyclothon a fait une halte à L'espace de la ferme où café et brioches ont été offerts par la SEP.

PAROLES D'HABITANTS

Mario PICCO



Mario Picco, correspondant local pour la Nouvelle République habite à Gournay.

C'est en 2014 que Mario et son épouse ont posé leur valise à Gournay « *Nous cherchions une maison à la campagne pour notre retraite, au sud de la Loire, où le soleil est souvent au rendez-vous mais pas dans une région touristique. Le hasard a donc guidé notre choix et c'est vrai que nous avons eu un coup de cœur pour la bâtisse où nous habitons désormais* ». Dans un premier temps, Gournay fut le refuge des vacances. Mais depuis un an, l'heure de la retraite a sonné pour Mario. Sa femme, pour l'heure est toujours en activité et elle a trouvé un poste sur Niort dans le milieu médical. Mario PICCO n'est donc pas un « gars de chez nous », bien au contraire « *D'origine italienne, mes parents ont migré en France, j'avais alors 7 ans. Mon père était maçon et pour ma part, j'ai fait des études classiques qui m'ont emmené à l'université à Paris. Avec un DEA mécanique, je me suis installé dans la région parisienne. Mon job consistait à accompagner les entreprises de la mécanique à utiliser les technologies numériques actuelles et à venir. Mais je suis plus à l'aise dans le bricolage que dans la mécanique pure !* ». Mais aujourd'hui, ils ne regrettent pas leur choix de s'être arrêtés à Gournay. Même s'ils ont passé de bonnes années en région parisienne, ils apprécient le calme de la campagne et la chaleur des personnes qu'ils côtoient. Durant sa vie antérieure, Mario était un homme actif « *Le sport est une de mes passions et plus particulièrement le basket. J'ai été joueur puis coach et dirigeant. C'est d'ailleurs grâce au basket si j'ai connu mon épouse. Aujourd'hui, j'ai arrêté cette activité mais je fais toujours du vélo et de la course à pied, même si je reconnais qu'avec l'âge ça devient de plus en plus difficile pour récupérer. Où nous habitons auparavant, j'étais aussi le*

président du comité de jumelage. Je savais donc qu'à la retraite, je devais trouver des occupations pour le corps et l'esprit ». En achetant une vieille demeure, les travaux de restauration ne manquent pas. Dès qu'il peut, comme son père lui a transmis, il redonne vie à la pierre. Mais Mario s'est tout de suite investi dans la vie associative locale en participant à ciné chef. « *Dans mon métier, j'étais très lié à l'écriture. Il fallait que je constitue des dossiers, suite à des audits. La Nouvelle République cherchait un correspondant local. Je me suis mis en contact avec eux et j'ai donc décidé de m'inscrire dans cette nouvelle mission. Je rencontre des gens et je découvre de nouveaux univers* ». Mario assiste notamment aux réunions du conseil municipal de Chef Boutonne « *Je dois reconnaître que je ne me suis jamais trop intéressé à la vie politique partisane. Je ne connaissais pas ce monde et je m'aperçois en assistant aux réunions que la vie d'élus n'est pas si simple et que les sujets abordés ne sont pas toujours d'un grand intérêt mais ils doivent être traités* ». En travaillant la pierre dans sa magnifique demeure et en participant à l'écriture d'articles, sur la vie locale, Mario Picco a donc trouvé un équilibre dans sa vie de retraité « *Je ne me suis pas donné de temps dans ma mission de correspondant. Je ne veux pas être prisonnier d'une activité. Il me faut du temps pour ma famille et mes amis. Je ne fais pas ça pour l'argent mais pour m'ouvrir à ceux qui nous entourent et à leur passion* ».

En tout cas, reconnaissons que d'avoir enfin trouvé un correspondant NR qui par sa culture antérieure donne un nouvel éclairage à notre vie locale est une grande satisfaction collective.

Pierre Raynaud et sa passion contagieuse

Vous avez sans doute déjà croisé cette Peugeot 203 grise des années 80.... Peut-être même avez-vous rencontré Pierre Raynaud et essayé de parler avec lui ? Mais vous aurez sûrement eu du mal car, devant sa voiture, on ne discute pas avec Pierre : on se tait et on l'écoute ! Car ce passionné de mécanique est intarissable sur le sujet. Sa voiture, il l'a démontée et remontée plus d'une dizaine de fois. Il en connaît tous les recoins. Au simple bruit, il est capable de dire si l'allumage est bien réglé, s'il faut revoir les vis platinées, si le carburateur a une fuite sur le joint supérieur...

A toute berzingue

On a même parfois du mal à le suivre tant sa passion et sa ferveur donnent à son discours un rythme endiablé. Et quand il se met à mélanger des mots techniques et du patois local on perd très vite les pieds. On essaye de ralentir son rythme par une question, mais rien n'y fait ! Pierre est dans son univers sa passion ! La mécanique, c'est toute sa vie. Né à Loizé en 1939 et arrivé à Gournay en 1942, cet agriculteur en retraite s'est toujours passionné pour les engins agricoles : tracteurs, faucheuses, faneuses, moissonneuses-batteuses... rien n'arrêterait son esprit inventif pour améliorer la machine.

Son hangar ? Une caverne d'Ali Baba : à propos de chaque machine, Pierre a une histoire à raconter : comment il a adapté le mécanisme de découpe de la faucheuse pour aller plus vite, comment il a transformé une fendeuse à bûche pour l'adapter à son McCormick...

La chouchoute

Et il l'a chouchoute, sa Peugeot 203 de 1951 achetée en 1964 à Chef-Boutonne ! L'hiver, toutes les semaines, il va la voir dans le hangar, la brique, change une ou deux pièces, cherche

encore ce qui pourrait être amélioré. Et quand arrive les beaux jours, Pierre est heureux ! Heureux car il sait qu'il va de nouveau pouvoir sillonner les routes, rencontrer des gens pour discuter de mécanique. La prochaine fois que vous croisez Pierre Raynaud, n'hésitez pas à aller vers lui et lui demander de vous présenter sa voiture. Cela risquera de vous prendre une heure de votre temps mais vous passerez un très bon moment à l'écouter tant son bonheur est communicatif !



La 203 de Pierre Raynaud attend les beaux jours pour repartir sillonner les routes des Deux-Sèvres.

© Photo NR



Biennale des métiers d'art : 30 et 31 mars 2019

Le foyer culturel chef boutonnais organise sa 7^{ème} biennale des Métiers d'Art dont le thème est « l'Art et le feu ».

Potiers et céramistes, fileurs de verres, vitraillistes...vous attendent. Ils sont prêts à vous présenter leur travail, leur art et leurs œuvres à Chef Boutonne.

Venez nombreux, nous vous attendons avec plaisir

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité est l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage

L'enquête a lieu tout au long de l'année 2019 auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains de ces logements se situent dans notre commune. Ces ménages seront interrogés par

Monsieur Yves Chesneau, enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

La participation à l'enquête est **obligatoire**. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Pourquoi cette enquête ?

Reconduite chaque trimestre, cette enquête est la source de référence pour estimer le taux de chômage en France et connaître les caractéristiques des personnes en emploi, des chômeurs et des personnes qui ne travaillent pas ou plus, les retraités par exemple.

Pourquoi votre réponse est importante ?

Quelle que soit votre situation (que vous soyez en emploi, au chômage, étudiant, au foyer ou retraité...), **votre participation est essentielle** ! Elle permet de rendre compte de la diversité des situations.

Votre situation nous intéresse...

Vous êtes étudiant, stagiaire

Quel est votre niveau de formation ?

Travaillez-vous en plus de vos études ?

Vous travaillez

Travaillez-vous en CDD, en CDI, comme intérimaire ? A votre compte ?

Quelles sont vos conditions de travail (horaires, congés...) ?

Vous êtes au chômage

A la suite de quelle circonstance êtes-vous sans emploi ?

Quel type de travail recherchez-vous ?

Vous êtes retraité

Quelle était votre dernière profession ?

A quel âge avez-vous cessé votre activité ?

Vous ne travaillez pas

Souhaiteriez-vous travailler ?



Comment va se dérouler l'enquête ?

Un enquêteur de l'INSEE vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni **d'une carte officielle et tenu au secret professionnel**.

Il posera des questions à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus de votre foyer.

Il est préférable que toutes les personnes soient présentes lors du passage de l'enquêteur afin de répondre directement aux questions qui leur seront posées.

Pour toute demande d'information d'ordre économique et social, vous pouvez :

Tél à Insee Contact: 09 72 72 40 00 ou déposer un mail sur insee.fr en cliquant sur « Nous contacter » au pied de la page puis sur « Faire une demande relative aux enquêtes »

Merci pour votre participation

LES ENTREPRISES DE ALLOINAY

ASMB
Atelier & Service Mécanique BOUCHET
Mécanique agricole
& automobile
79190 LES ALLEUDS
Tél. 05 49 29 90 18
asmb.contact@gmail.com



ARTISAN
ARDOISIER COUVREUR

SIRET 53051848900022

ZINGUERIE
DAZELLE

06 37 62 87 31

zingueriedazelle@gmail.com

ELEVAGE TRADITIONNEL VOLAILLES FERMIERES

GAEC des Grandes Dollines

NIVELLE - GOURICHON - TOUZE - CHOLLET

Bataillé - 79110 Gournay Loize

Tél. 05 49 29 31 65



SV PROCLIM

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
ÉLECTRICITÉ

06 68 06 91 78

05 49 27 91 69

STÉPHANE VEZINAT

stephane.vezinat@free.fr

Euri Guérin

- Soudure
- Tuyauterie Acier/
Inox/Pvc/ Cuivre
- Maintenance

PROFESSIONNELS
PARTICULIERS

Prestation main d'oeuvre Agricole

18 Rue du Chateau d'eau 79110 LOIZE 06 62 85 57 95

Vente à la ferme

LEGUMES de Saison
le jeudi de mars à décembre

PLANTS de légumes,
fleurs et aromatiques
le samedi d'avril à juin

Mickaël DAVID
à Loizé
06.52.69.13.48

mickaeldavid79@yahoo.fr



Agriculture naturelle



SARL TAFFORIN Frères & Fils

TOUS TRAVAUX AGRICOLES

79110 LOIZE / Tél. 05 49 29 76 87

COULEURS Gaïa
À la pointe du végétal

Coiffure mixte à domicile

Marie-Christine Bonnin
06 50 81 51 84
Tél fixe : 05 49 29 96 56

mariechristine79110@hotmail.fr

Créa' seions' bois

Bordage Rodolphe

Création
Meubles à façon
Sur mesure
Restauration
Agencement Intérieur

16 rue de la ratonnerie 79110 loizé 0549076335

Mail : Rodo@creascionsbois.fr

Site: CREASCIONSBOIS.COM

sarl des grandes palisses

Mr Gourichon Damien

Elagage de haie au rotor et lamier
pour particulier et commune

10 rue des bois
Bataillé
79110 ALLOINAY

Tel 0670773302 damiengourichon@sfr.fr

stephanie
esthetique
chez moi a gournay ou bien
chez vous

0674038248

EPILATIONS
SOINS VISAGE
MAQUILLAGES



David Guy,
professeur de
musique à Loizé
79110 Alloinay



Electricité-Sanitaire-Chauffage

MIGNE Michel

Chaignepain – Les Alleuds
79190 ALLOINAY

Tél: 05 49 29 34 56

SIRET 312 435 316 00012-APE 527C



HIFI-TV-MENAGER

MIGNE Michel

6, rue des Fontaines
79500 MELLE

Tél: 05 49 29 18 30

SIRET 312 435 316 00020-APE 527C



L-P-C Créations

Cartes et Cadeaux
Fabrication Artisanale

3 Chemin du Parterre
79190 Les Alleuds
05 49 07 40 65

Sue et Barry UNDERHAY
underhay.barry@neuf.fr
SIRET 511 794 463 00014

RELAIS ROUTIERS

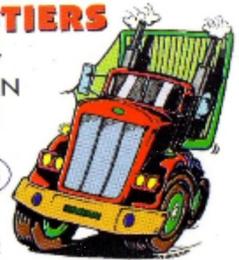
Joël Quintard

79190 CHAIGNEPAIN

Tél. 05 49 29 34 61



RD 948



CHAIGNEPAIN
MELLE ← 11km → SAUZÉ ← 10km →

CHAIGNEPAIN



RC 84A165-SIRET 330 261 934 00013-APE6701

Ellerymay Gardening Services
Mike Devereaux

La Grande Tranchée
79190 Les Alleuds

Tele. 05 49 29 55 42
Mobile 06 34 48 04 40
mikedevereaux74@hotmail.com

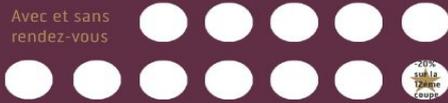
Novel Hair

ouvert: mardi au vendredi 9 h à 18h
samedi 9 h à 15h30

1 à 2 fois par mois dans votre commune

tel: 07.84.93.90.41

salon de coiffure ambulant



Avec et sans rendez-vous



MERLE Lionel

TVA à 0%



**Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Démoussage - Nettoyage Toiture
Entretien de Jardin**

3 rue de la Maison Neuve La Coussardière
79190 Les Alleuds

07 50 69 49 04 merle_lionel@orange.fr

Ellerymay La Fleuriste

Pour vos fleurs de mariage

Mary Devereaux

www.ellerymay.com

siret
50150358500017



Château des touches Gournay
79 110 Alloinay

Mr et Mme Guillard proposent :
chambres d'hôtes, consultations de naturopathie, de nutrition, des soins énergétiques, une fois par semaine des séances de chi cong.



VIDAULT Jean Pascal
Commerce de véhicules légers
8 rue du couvent
79110 Alloinay

ASSOCIATIONS COMMUNALES



F.C. BOUTONNAIS

A la trêve, le FCB affiche un bilan contrasté.

Chez les jeunes, nos deux équipes régionales (**U18** et **U16**) réalisent un début de saison compliqué. Certes, elles ne rencontrent pas forcément des équipes très supérieures mais perdent sur des détails. Pour évoluer sportivement, il faut gommer ses lacunes et faire preuve de régularité.

Les **U15** ont frôlé la montée en régional mais échouent lors de leur dernière rencontre en s'inclinant à Bressuire. Sur cette catégorie nous avons un gros contingent de jeunes (45) et nous avons donc 3 équipes dont une équipe à 7.

Les **2 équipes U13** ont obtenu des résultats honorables et dans cette catégorie, nous possédons 4 jeunes filles licenciés. Le foot n'est plus réservé à la gent masculine !

Les **U11** de Yann Médeau poursuivent leur montée en puissance. Ils ont réussi un bon début de saison mais affronteront dès janvier des équipes mieux armés.

Enfin, chez les **U9/U8/U7/U6**, nous avons inscrit une trentaine de jeunes à qui il faut apprendre les rudiments du sport collectif.

Pour les **séniors**, l'équipe première se situe dans la première moitié du classement. Parler de montée est utopique tant Saint Maixent apparait au dessus de la mêlée mais se placer dans les trois premiers et jouer la coupe des Deux-Sèvres sont des objectifs réalisables.

Nous avons plus d'inquiétudes sur nos deux autres réserves. Les maintenir en 3^{ème} division et 4^{ème} division sont des priorités mais les joueurs doivent venir s'entraîner régulièrement et faire preuve d'assiduité sur les rencontres dominicales.

En entente avec l'ASPM, notre équipe de 5^{ème} division a plus de mal cette saison en raison d'un effectif amoindri.

Nous avons toujours une équipe de **foot loisir** qui évolue le vendredi soir à Gournay.

Nous avons pu rebâtir **une équipe féminine** à 7. Mais lors de cette première partie de saison, elle n'a disputé que 5 matches. Les filles joueront durant le mois de janvier le championnat futsal à 5 et poursuivront leur championnat

Avec un œil réaliste, on s'aperçoit que sans traverser une crise, le FCB connaît un tassement dans ces résultats. Les jeunes évoluent sur des championnats difficiles et les victoires sont donc moins nombreuses. Chez les séniors, nous connaissons une baisse de nos effectifs (en lien avec le déclin démographique du territoire). Les jeunes que nous formons poursuivent leurs études loin de nos campagnes et passé le lycée, nous ne sommes pas suffisamment attractifs, économiquement, pour les conserver. Reconnaissons aussi que l'euphorie des années de la création (2012) s'est effilochée. **Néanmoins, réalisme ne rime pas avec pessimisme.** Nous sommes devenus une des grosses associations du mellois en terme d'effectif (plus de 240 licenciés) et nous avons été capable d'employer une personne à temps plein. Nous allons collectivement, donner le meilleur de nous-mêmes pour nous maintenir au niveau où nous sommes et poursuivre notre évolution sportive. Nous nous y employons quotidiennement et nous sommes conscients que nous pouvons compter sur un noyau fidèle de bénévoles et sur les collectivités territoriales.

Une très bonne et heureuse année 2019 !



Le samedi 5 janvier, le FCB par le biais de Romain V avait organisé le tournoi des sardines qui avait un double aspect : apprendre à se connaître en jouant au foot (en mélangeant les générations de joueurs et dans la mixité) et participer à une opération solidaire en apportant une boîte de sardines. Le stock (120 boîtes) sera remis aux restos du cœur. Par le biais du fil rouge, le club fera aussi un don de 100€ « aux restos ».

PROCHAINE MANIFESTATION DU FCB : repas fruits de mer, le samedi 23 février 2019

ACCA LOIZE



Même si la saison cynégétique n'est pas tout à fait terminée, un premier bilan peut être possible pour les 26 chasseurs de l'ACCA de Loizé.

Avec 29 **lièvres** (contre 21, l'année dernière) au tableau, le prélèvement est correct et s'est effectué sur l'ensemble du territoire ce qui est bon signe. Même si le « capucin » est souvent visible lors de promenades, à la chasse, il fait preuve de roublardise et à l'art de se camoufler de regards indiscrets ou de l'odorat aiguisé des chiens.

Malgré nos efforts, pour réintroduire **faisans et perdrix**, dans l'ensemble seuls les oiseaux lâchés en été sont au tableau.

Néanmoins en fin de chasse, ces espèces restent nombreuses sur notre territoire. Mais combien se reproduiront au printemps ?

Une fois de plus, on note sur notre territoire la quasi absence des **oiseaux de passage** (caille, tourterelle, pigeon, vanneau, grive). Probablement, ne trouvent ils plus dans nos plaines, un habitat qui leur correspond. Néanmoins, les bécasses ont été légèrement supérieures aux années passées.

A Loizé, Jeannot lapin, n'est guère présent, si ce n'est proche des habitations ce qui occasionnent parfois des désagréments dans les jardins ! La régulation est toujours possible si besoin.

Le **renard** se porte bien (les éleveurs de volailles en savent quelque chose). Même s'il n'est pas toujours facile de le débusquer, nous avons sur notre commune, une personne qui veille et parvient assez régulièrement à déjouer ses ruses. Goupil n'a qu'à bien se tenir !

Le **chevreuil** reste abondant et il est soumis au plan de chasse, principalement le samedi ou le dimanche sur nos ACCA.

Nous poursuivrons nos efforts de plantation et nous remercions tous ceux qui font les efforts nécessaires pour protéger les haies. Elles n'ont pas que des effets négatifs sur l'agriculture, bien au contraire, mais un rôle fondamental dans l'équilibre naturel et la biodiversité. En tout cas, les chasseurs se positionnent, avant tout, comme des aménageurs d'espace et avec l'aide des différents partenaires (agriculteurs, fédération, municipalité et scolaires) nous poursuivons nos aménagements, en fonction des sollicitations.

Le loto du 26 décembre a connu un succès mitigé. Les amateurs de chasse à courre, ont pu se contenter, le dimanche 6 janvier avec la venue du rallye d'Argenson. Enfin, l'ACCA organisera le samedi 9 mars son traditionnel dîner dansant (contact Boinot Jean Paul 05 49 29 69 38)

Les sociétaires de l'ACCA vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019 !

ACCA LES ALLEUDS

Le conseil d'administration se compose comme suit :

PRÉSIDENT : Yvon RENAUD
VICE-PRÉSIDENT : Michel LEGRAND
TRÉSORIER : Daniel MINOT
VICE-TRÉSORIER : Nadine RENAUD
SECRÉTAIRE : Séverine TRIQUARD

Membres : Julien BÉGUIER, Ludovic PRÉJEL, James PROUST, Sébastien LEGROS

Propriétaires non-chasseurs : Bernard CHARTIER, Christian BABIN, Francis RENAUD

Cet été a été particulièrement chaud et sec. Les abreuvoirs répartis sur l'ensemble du territoire de l'ACCA ont été très fréquentés par la faune nécessitant pour certains un réapprovisionnement 2 fois par semaine.

Des lâchers de perdrix et faisans ont été réalisés sur le territoire de l'ACCA depuis la fin août 2018. Une régulation des prédateurs est effectuée depuis octobre 2018.

L'ACCA de LES ALLEUDS organise comme chaque année des chasses à courre :

=> dimanche 13 janvier 2019 : lièvre (avec repas* le matin)

=> dimanche 20 janvier 2019 : renard (avec repas *le matin)

=> dimanche 3 février 2019 : lièvre (avec repas* le matin)

=> dimanche 24 février 2019 : lièvre (avec repas* le matin)

* inscription auprès du Président - tél : 06-67-55-47-99 ou du Trésorier - tél : 06-75-37-20-43

L'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2019 et surtout une bonne santé.

SEP LES CŒURS JOYEUX

Le 5 janvier 2019 à 20h30, la SEP de LOIZE les cœurs joyeux a tenu son assemblée Générale. Après lecture du rapport moral du président et du secrétaire et le bilan financier du trésorier, un vote a été proposé à l'assistance pour élire 6 membres. 24 électeurs se sont exprimés

RESULTAT DU VOTE

Olivet Nathalie	22 voix	élue
Riddel June	24 voix	élue
Boinot Jean-Paul	24 voix	élu
Sauquet Yves	24 voix	élu
Touzé Christian	23 voix	élu
Vaie Jean-Marie	24 voix	élu

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur	REDIEN André
Président :	VAIE Jean-Marie
Vice-Présidente :	VUZE Valérie
Secrétaires :	BOINOT Jean-Paul – SAUQUET Yves
Trésorière :	Olivet Alexandra
Trésorier Adjoint :	Touzé Christian
Responsables Buvette :	VAIE Emmanuel - Olivet Antoine
Membres :	Olivet Nathalie- Riddel Jude- Olivet Samuel- Vuzé Pascal

Calendrier des festivités

Théâtre : samedi 2 et dimanche 3 mars
La route de la sardine : dimanche 28 avril (complet)
Rallye vélo : dimanche 19 mai
Repas de la st-jean samedi 22 juin
Les Bodin's : mercredi 17 juillet (complet)
Dîner dansant : samedi 9 novembre
Loto : mercredi 1er janvier 2020
Assemblée générale et galette des rois : samedi 4 janvier 2020



La SEP offre le pot de l'amitié aux habitants de Loizé à quelques heures de la nouvelle année.

La SEP vous souhaite une merveilleuse année 2019

APE MELLERAN-ALLOINAY-TILLOU



Les élèves ont confectionné des objets à vendre pour le marché de Noël du vendredi 21/12/18 dernier. A 20h, la salle des fêtes de Gournay était pleine pour assister au spectacle de Noël des enfants. Le père Noël est ensuite venu apporter des pochons de chocolats

ECOLE DE ALLOINAY : RPI MELLERAN-TILLOU-ALLOINAY

Depuis la rentrée de septembre, l'équipe pédagogique de l'école d'Alloinay s'est renforcée avec l'arrivée d'une AESH (accompagnante des Enfants en Situation de Handicap) : Mme Wojnow Vanessa et d'une Service Civique : Mme Mialon Estelle. Bienvenue à elles.

Cette année, les deux classes participent à un projet en collaboration avec de nombreuses associations (Les Ateliers de la Simplicité, le CPIE Gâtine Poitevine, Deux-Sèvres Nature et Environnement, la Fédération Départementale de la Chasse) au sein du Réseau ReSources en Deux-Sèvres.

Ce projet permet aux enfants d'aborder des notions telles que le cycle naturel de l'eau, la biodiversité, les déchets et le compostage, le jardinage, l'arbre, l'agriculture et la gestion des espaces naturels,...

Ce projet nous tient particulièrement à cœur car c'est aussi le rôle de l'école de former les citoyens de demain, éco-responsables. Il permet de montrer que des synergies comme le travail commun de l'écologie et de la chasse, qui peut apparaître problématique de prime abord, est au final un marché gagnant-gagnant.

Par exemple, nous bénéficions des apports scientifiques des animateurs de la Fédération de la Chasse, plantons des haies grâce à des plants fournis par la Fédération, avec les ACCA de nos villages et la Commune, chez des propriétaires volontaires. Ces haies seront des espaces de vie pour de nombreux animaux, éviteront des dégâts dans les cultures, éviteront l'érosion des sols.

Parmi nos autres projets, citons une correspondance scolaire avec une classe du Togo en lien avec l'association ARBRES, un défi-sciences départemental, Ecole et Cinéma, etc.

Le mois prochain aura lieu notre traditionnel Repas des Enfants où les enfants participent à la préparation du repas, mettent les tables, le couvert et décoorent la salle, tiennent le bar et font le service, aidés par les enseignants, du personnel des écoles et l'APE.

Meilleurs vœux de la part de l'Equipe Pédagogique de l'école d'Alloinay !

Stéphane Degorce



AMICALE GOURNAY EDUCATION CANINE

L'A.G.E.C. vous souhaite une bonne et heureuse année 2019



Séances de travail, par petits groupes afin de mieux assimiler !



Gérer la rencontre avec un autre congénère !



Les nouveaux adhérents intègrent facilement le groupe, après quelques tests avec les moniteurs.



Les promenades éducatives sont très importantes pour la complicité et la conduite du chien

Notre brocante annuelle, avec toujours plus de monde, fut une grande réussite, avec l'aide de la municipalité et de Mr James Lamy.

CLUB DE TIR D'ALLOINAY

Le club compte 58 licenciés et 15 adhérents non-licenciés. Nouveauté depuis l'an dernier, la brigade pénitentiaire de Vivonne vient s'entraîner régulièrement au stand.

Les cotisations sont inchangées en 2019 :

Licence annuelle adulte : 110 €

Jeunes jusqu'à 21 ans : 54 €

Carte d'adhérent uniquement : 52 €.

Il y a la possibilité de régler les carabines et les fusils de chasse au stand.

Pour plus de renseignements sur le club contacter le président Jame Proust au 06.01.32.20.57 ou Eric au 06.14.84.46.32

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.



ALLODIA

A.L.L.O.D.I.A

(Animations-Loisirs-Liberté-Ouverture-Dynamisme-Imagination- aux Alleuds)

En 2019 l'association va poursuivre ses animations habituelles.

Calendrier prévisionnel des manifestations :

16 février : repas fruits de mer

31 mars : randonnées pédestres et V.T.T.

27 avril : ramassage des encombrants

15 juin : après-midi pétanque et repas le soir

12 octobre : marche nocturne

23 novembre : repas choucroute



Un voyage ou un déplacement à un spectacle sera également proposé en cours d'année.

Pour tout renseignement concernant l'association, s'adresser au président Damien GOURICHON : 05.49.29.13.25



LES ÂÎNES REUNIS D'ALLOINAY



Banquet du 18 octobre 2018, 122 convives
animé par Jean-Marie GUILLOT



Assemblée générale du 3 janvier 2019

ACTIVITES 2019

Dimanche 3 février : 14h après midi LOTO (ouverture des portes 12h30)

Mardi 5 mars : 14h après midi crêpes à la salle des fêtes de GOURNAY, jeux divers, petite marche avant dégustation de crêpes.

Mardi avril : Marche à GOURNAY avec St GENARD

Mardi mai : Marche à St GENARD

Du 2 juin au 8 juin : SEJOUR DANS LE JURA

Samedi 15 juin : à 12h repas champêtre Espace de la Ferme à LOIZE.

Septembre : Voyage d'une journée ou spectacle

Jeudi 17 octobre : 12h Banquet annuel à la salle des fêtes de GOURNAY.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE JEUDI 7 JANVIER 2020 à 14h

Nous vous invitons 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 18h une après-midi jeux à la salle des jeunes et aussi pendant les vacances de l'été et tous les mardis à une petite marche.

RECETTES

La crêpe est un mets composé d'une très fine couche de pâte faite à base de farine (blé ou de sarrasin) et d'œufs agglomérés à un liquide (lait, parfois mélangé à de l'eau ou de la bière) Elle est généralement de forme ronde, la crêpe se mange chaude ou froide, sucrée ou salée.

Crêpe, la recette rapide qui ne nécessite aucun repos de la pâte : pour 4 personnes, 250 grs de farine, 4 œufs, ½ litre de lait, 1 pincée de sel, 2 cuillères à soupe de sucre, 50 grs de beurre fondu.

Mettre la farine dans un saladier avec le sel et le sucre, faire un puits au milieu, versez-y les œufs légèrement battus à la fourchette. Commencez à incorporer doucement la farine avec une cuillère en bois. Quand le mélange devient épais ajoutez le lait froid petit à petit. On peut utiliser un fouet mais toujours doucement pour éviter les grumeaux. Quand tout le lait est mélangé, la pâte doit être assez fluide., si elle vous paraît trop épaisse rajoutez un peu de lait. Ajoutez ensuite le beurre fondu, mélangez bien. Faites cuire les crêpes dans une poêle chaude (pas besoin de matière grasse, elle est déjà dans la pâte), verser une petite louche de pâte dans la poêle, faites un mouvement de rotation pour répartir la pâte sur toute la surface. Posez sur le feu et quand le tour de la crêpe se colore en roux clair il est temps de la retourner, laissez cuire environ une minute de ce côté et la crêpe est prête.

La crêpe chocolatée, la recette de la pâte à crêpe avec un petit plus du chocolat : pour 4 personnes, 250 grs de farine, 5 cuillères à soupe de cacao en poudre non sucré, ½ litre de lait, 3 œufs, 5 cuillères à soupe d'huile, 40 grs de sucre en poudre (à adapter selon le goût) ;

Dans un saladier, verser la farine et le cacao en poudre, mélanger et former un puits. Verser dans ce puits le lait en plusieurs fois, mélanger en faisant tomber progressivement la farine dans le lait afin de l'incorporer sans créer de grumeaux. Battre les œufs puis les incorporer à la pâte avec l'huile, verser enfin le sucre et mélanger bien. Laisser la pâte reposer minimum 30 minutes idéalement 2 heures. Après ce temps de repos, mélanger un peu de nouveau et faire cuire vos crêpes dans une poêle bien huilée.

Idées de garnitures pour crêpes salées : **Crêpes montagnardes** pour 4 personnes, 4 tranches de jambon cru, 4 pommes de terre cuites, 8 tranches de reblochon ou morbier ou raclette. **Crêpes océanes** pour 4 personnes, 4 tranches de saumon fumé, 4 cuillères à soupe de crème fraîche. **Crêpes fromagères** pour 4 personnes, 100 grs d'emmental râpé, 4 tranches de camembert, 4 tranches de comté, 4 morceaux de bleu ou roquefort. **Crêpes de monsieur Seguin** pour 4 personnes, 8 tranches de bûche de chèvre, 100 grs de lardons cuits. **Crêpes de luxe pour 4 personnes**, 12 noix de Saint-Jacques, 4 cuillères à soupe de crème fraîche, 4 cuillères à soupe de parmesan. **Crêpes sucrées-salées** pour 4 personnes, 1 escalope de poulet grillée, 1 pomme granny, 4 petites cuillères à soupe de miel liquide. **Crêpes italiennes** pour 4 personnes, 4 tomates, 2 boules de mozzarella, 4 pincées de basilic. **Crêpes pour végétarien** 4 personnes, 100 grs de gruyère râpé, 1 courgette coupée en lamelles et revenue à la poêle avec de l'huile d'olive, 2 tomates moyennes. Prévoir un bon saladier plein de pâte à crêpe et les faire cuire à la poêle. Découper les divers ingrédients en lamelles en faire 4 portions et les répartir dans chaque crêpe. Les refermer (par exemple en pliage en 4 : déposer au centre les aliments, et refermer cette crêpe comme une enveloppe). Mettre dans un plat adapté et faire cuire au four à 150°C (thermostat 5) pendant 1 bon quart d'heure. Servir les différentes crêpes avec une salade verte.

La légende dit que pour assurer une prospérité toute l'année, il faut faire sauter les crêpes avec une pièce de monnaie dans la main en récitant cette chanson

La veille de la Chandeleur...L'hiver se passe ou prend rigueur .Si tu sais bien tenir ta poêle, à toi l'argent en quantité. Mais gare à la mauvaise étoile...si tu mets ta crêpe à côté



JEUX

SUDOKU N° 7

				8				4
1	2			6	7			
	8		5			7		2
		6				5	2	
4								3
	3	5				4		
5		3			6		1	
			8	5			3	9
8				3				

1	2							5
	7	3						
4				7	1	2		
	3	4	2					
			5		9			
					4	1	7	
		9	4	6				7
						3	1	
2							5	4

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 8 lettres dont la définition est Un coureur cycliste italien.

S	A	N	G	L	E	R	A	V	E	R	E	R	E	T	R	O	P
P	L	A	I	V	U	L	F	R	A	G	E	E	S	A	R	A	C
E	U	R	T	N	E	V	O	C	E	R	A	R	L	I	L	X	O
T	T	R	E	S	I	D	O	L	I	T	E	R	L	E	O	U	R
E	E	H	E	E	P	U	E	O	L	D	I	L	R	P	B	E	R
H	C	U	G	C	L	R	H	D	U	O	I	R	A	E	R	N	O
C	P	A	Q	I	O	C	O	A	O	A	U	R	E	E	F	I	S
E	R	I	S	I	U	L	R	T	J	S	E	A	T	R	C	S	I
D	U	S	N	O	T	A	O	E	O	S	S	I	N	A	E	E	O
S	E	T	M	T	T	E	R	G	S	C	D	A	L	G	V	R	N
R	T	S	I	B	E	R	B	E	I	E	O	F	R	U	E	T	I
E	C	U	I	V	R	A	G	E	N	E	A	L	O	D	E	R	C
V	A	I	G	R	I	S	E	R	O	T	U	L	E	T	N	A	M

ACTEUR	ECOLOGIE	PARESSE
ARASEE	EDITER	PINTE
AVERE	EGARD	PORTER
BREBIS	ETIQUE	PROTOCOL E
CALFAT	FERRAGE	REJAILLIR
CHENU	FLUVIAL	RESINEUX
CORROSION	GELER	RETIRER
COULISSER	GRISER	ROTULE
CREDO	LOUANGE	SANGLER
CUIVRAGE	LOUVE	TARAUDER
DECHET	MANTE	VENTRUE
DISERT	MOUCHOIR	VERS
DOSSARD	PALE	

RÉPONSE AUX JEUX DU PRÉCÉDENT NUMÉRO 6

2	3	9	4	8	7	6	5	1
8	6	7	3	5	1	4	2	9
1	4	5	9	2	6	3	7	8
7	5	4	6	9	8	1	3	2
3	9	8	2	1	5	7	4	6
6	1	2	7	3	4	9	8	5
5	8	3	1	7	9	2	6	4
4	7	1	8	6	2	5	9	3
9	2	6	5	4	3	8	1	7

5	3	1	8	9	4	6	2	7
6	4	2	7	5	1	9	3	8
7	9	8	6	2	3	1	5	4
8	5	6	3	7	2	4	1	9
3	2	9	1	4	8	7	6	5
1	7	4	5	6	9	3	8	2
4	8	7	2	1	6	5	9	3
9	1	3	4	8	5	2	7	6
2	6	5	9	3	7	8	4	1